

<https://clx.asso.fr/spip/?Extrait-J-O>



Association CLX Association rÃ©gie par la loi de 1901

Extrait J.O.

- L'Association - Documents lÃ©gaux -



Date de mise en ligne : samedi 24 avril 1999

Copyright © Club LinuX Nord-Pas de Calais - Tous droits rÃ©servÃ©s

Cet extrait est paru au Journal Officiel de la République N° 17, du 24 Avril 1999, sous le N°1358, dans le département du Pas de Calais.

1358 - Déclaration à la sous-préfecture de Calais. **Club LinuX Nord-Pas de Calais (C.L.X.)**

Objet : Promouvoir les systèmes d'exploitation et les logiciels libres, respectant les normes Posix ou dérivées, en particulier le système GNU/Linux et l'usage des standards ouverts ; sont considérés comme libres les logiciels disponibles sous forme de code source, librement redistribuable et modifiables en vertu notamment des licences "GPL", "Berkeley" ou "Artistique" et plus largement des recommandations du groupe "Open Source".

Siège social : Chez M. Ryckeboer (Gaétan), appartement 47, 3 avenue Guynemer, 62100 Calais.

Date de la déclaration : 23 février 1999.

Extrait paru au Journal Officiel de la République N°28, du 10 juillet 2010, sous le numéro 944, dans le département du Nord.

944 - Déclaration à la préfecture du Nord. **CLUB LINUX NORD PAS DE CALAIS (C.L.X.)**. *Siège social* : appartement 47, 3, avenue Guyenemer, 62100 Calais. *Transféré ; nouvelle adresse* ; maison des associations, 72/74, rue Royale, 59000 Lille. *Date de la déclaration* : 29 juin 2010.

Post-scriptum :

Vous trouverez tous les contacts email sur la page "Contacts"